Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 14 (1876)

Heft: 8

Artikel: Le mois de février

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-183709

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

leur triste sort, et voyez si l'on ne pourrait utiliser votre stock de vieilles filles, en les priant, comme personnes expérimentées, d'aller voir si nos écoles sont bien propres à vous fournir des femmes selon vos souhaits.

Quant à vous, Mesdemoiselles, qui ne voulez pas vous marier, ou plutôt qui en avez trop envie, je crains fort que, lorsque les écailles vous tomberont des yeux, vous ne fassiez comme Diogène et cherchiez en vain un homme parmi ces machines politiques ou commerciales que l'on nous désigne sous le nom de « malheureux aspirants au mariage.

Le mois de février.

Au mois de février, disent tous les almanachs, les jours augmentent de 48 minutes le matin et de 44 minutes le soir. Aussi est-il un proverbe populaire qui dit qu'au mois de février les jours ont grandi de plus d'une heure. Eh bien, franchement, on ne croirait jamais à une pareille augmentation, si l'on ne tenait compte que de l'apparition du jour au matin.

Le soleil, en effet, n'est pas matinal, à l'époque où nous sommes, et l'on ne s'aperçoit guère qu'il se lève plus tôt qu'à Noël. Le grand jour arrive à peine avant huit heures; c'est un phénomène qui frappe tout le monde, et qui surprend tous ceux qui croient encore, suivant la vieille habitude, que l'heure de midi marque nécessairement le milieu du jour. Il n'en est plus ainsi depuis que nos horloges, cessant d'indiquer le temps vrai, sont réglées sur le temps moyen¹.

Dans le mois de novembre arrive l'époque où le temps moyen, atteint son retard extrême sur le temps vrai, et chacun a pu remarquer que le jour faisait son apparition de très bonne heure le matin et qu'il ne se prolongeait guère dans l'après-midi.

L'anomalie que nous voyons se produire en ce moment est la contre-partie de ce qui arrive en novembre. Beaucoup de personnes se figurent que le retard que nous constatons dans l'apparition du jour est simplement dû aux brouillards qui remplissent si souvent l'atmosphère en cette saison, ou aux nuages qui couvrent le ciel; c'est une erreur. Cette erreur sera rendue évidente, si nous disons que, le 4 février les jours ont augmenté de 1 heure 20 minutes, et que, si l'on consulte les ouvrages spéciaux, on y verra que cette augmentation, dans la durée du jour, se répartit fort inégalement entre le matin et le soir; ainsi le 4 février, il n'y a que 25 minutes minutes d'augmentation pour la matinée, tandis qu'il y en a 55 pour l'après-midi.

C'est le 11 février qu'a lieu l'avance la plus con-

(1) Chacun sait que le temps vrai est celui qui est mesuré par le mouvement journalier du soleil; sa durée est variable, parce que la marche du soleil ou plutôt de la terre est inégale, le mouvement du globe s'accélérant ou se ralentissant alternativement en s'approchant ou s'éloignant du soleil. Le temps moyen ou égal se mesure par la vitesse moyenne de la terre ou par un mouvement uniforme, comme celui des horloges.

sidérable de toute l'année du temps moyen sur le temps vrai; ce jour-là, une horloge bien règlée doit marquer midi 14 minutes 31 secondes quand il est midi vrai au soleil, c'est-à-dire quand cet astre passe au méridien.

Comme l'apparition du jour suit toujours la marche du soleil et non celle des horloges réglées sur le temps moyen, il résulte que le 11 février, le soleil, au lieu de se lever à 7 h. 18 minutes, ainsi que l'indique l'annuaire de l'Observatoire, se lève réellement à 7 h. 18 minutes, plus 14 minutes et demie, c'est-à-dire à 7 heures 32 minutes et demie. De plus au lieu de se coucher à 5 heures 11 minutes, suivant l'indication de horloges, il se couche à 5 h. 11 minutes moins 14 minutes et demie, c'est-à-dire à 4 heures 56 minutes et demie.

Telle est l'explication d'un phénomène astronomique qui cause la plus grande surprise depuis que le temps moyen a été adopté pour l'heure civile, et qui est continuellement l'objet d'une foule de commentaires faux ou erronés.

Beaucoup de gens ont été singulièrement intrigués par la publication, dans la Feuille d'avis et l'Estafette, de l'annonce suivante, répétée à diverses fois:

LAIT DE CHIENNE. (Employé comme remède.)

Les personnes qui pourraient en procurer sont instamment priées de le faire savoir à M...., qui le paiera un bon prix.

On a pu croire d'abord à une plaisanterie; mais voici des renseignements positifs empruntés à la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie, qui prouveront parfaitement le contraire:

Dans un riant vallon du Dauphiné, encadré par le mont Ventoux et les derniers contreforts des Alpes, à 500 mètres d'élévation, se trouve Montbrun-les-Bains, déjà bien connu par ses eaux sulfureuses.

Les habitants, au nombre de 1,500, se livrent exclusivement à la vie pastorale ou agricole.

Là, peu d'agglomération; les trois quarts des maisons, qui s'élèvent au milieu des champs, sont très espacées entre elles et les exigences hygiéniques assez bien observées.

Depuis longtemps l'industrie nourricière est largement pratiquée dans le pays, où l'enfant n'est sevré qu'à l'âge de deux ans et demi à trois ans.

Toute femme qui perd son nourrisson en prend un autre, et cette pratique a bien moins pour but la passion du lucre, qu'une crainte toute naturelle chez la femme. Si le nourrisson fait défaut, la femme prend un jeune chien, qui dès lors fait partie de la famille et reçoit, à ce titre, toutes les caresses de la maison.

C'est ce qui explique la grande quantité de chiens qu'on rencontre dans le pays. Or, il est un fait qui frappe tout observateur: généralement ces chiens sont rachitiques et profondément déformés; on croi-